



ambition pour la biodiversité
**BIODEV
2030**



Projet de Facilitation d'Engagements pour la Biodiversité BIODEV2030

Groupe de Travail Multi-Acteurs pour la mise en œuvre de BIODEV2030 au Bénin

Note conceptuelle validée

12 Juillet 2021

ambition pour la biodiversité
**BIODEV
2030**



FINANCEMENT



COORDINATION



MISE EN ŒUVRE

Table des matières

I-	Contexte et justification.....	3
II-	Définition du Groupe de Travail Multi-acteur (GTMA) pour l'intégration de la Biodiversité dans les secteurs de développement du Bénin.....	5
III-	Objectif du Groupe de Travail Multi-acteur.....	5
V-	Composition du Groupe de Travail Multi-Acteur (GTMA).....	6
	<i>4.1 Les Ministères, direction et agences.....</i>	<i>6</i>
	<i>4.2 Le secteur privé : Conseil National du Patronat (CNP)/la Chambre de Commerce et de l'Industrie du Bénin (CCIB/RéCAB) et autres faitières..</i>	<i>6</i>
	<i>4.3 Les ONG membres de UICN et les plateformes de la société civile par thématique.....</i>	<i>7</i>
	<i>4.4 L'Université et les institutions de recherches.....</i>	<i>7</i>
	<i>4.5 Les collectivités locales.....</i>	<i>7</i>
VI-	Le comité National de Pilotage du projet BIODEV2030 au Bénin....	9
VII-	Fonctionnement du GTMA et du comité national de Pilotage.....	10

I- Contexte et justification

Le rapport de 2019 sur l'évaluation mondiale de la biodiversité et des services écosystémiques de la Plateforme Intergouvernementale sur la Biodiversité et les Services Ecosystémiques (IPBES en anglais) estime qu'un million d'espèces animales et végétales sont actuellement menacées d'extinction. La santé des écosystèmes dont nous dépendons et dont dépendent toutes les autres espèces se dégrade aujourd'hui à une vitesse sans précédent. Cette situation affaiblit les moyens de subsistance, la sécurité alimentaire, la santé et la qualité de vie à travers le monde, et entraîne en outre des risques économiques et financiers.

En Afrique, cette perte accélérée de la biodiversité et des services écosystémiques va entraîner des conséquences importantes sur les économies et la société en générale, notamment l'exposition croissante des populations aux désastres et aux conséquences liées à la perte du capital naturel qui forme la base de subsistance et de résilience des populations vulnérables.

Afin d'inverser cette courbe de déclin et de promouvoir des économies davantage durables et résilientes, l'UICN, à travers le financement de l'Agence Française de Développement (AFD), et en partenariat avec Expertise France et le WWF, met en œuvre le projet « Facilitation d'Engagements pour la biodiversité » (BIODEV2030) dans 16 pays pilotes parmi lesquels le Bénin, le Burkina Faso, la Guinée et le Sénégal en Afrique de l'Ouest¹. Ce projet vise à **favoriser, au niveau des pays impliqués, des engagements volontaires, ambitieux et fondés sur la science visant à mieux intégrer la protection de la biodiversité dans les décisions économiques (investissements, production, approvisionnement, etc.) et à les accompagner de mécanismes de responsabilité clairs porteurs de changement.**

Au Bénin, le projet BIODEV2030 est mis en œuvre avec le soutien administratif et technique de l'ONG ECO-BENIN qui abrite l'assistant technique du projet.

D'une durée de deux ans, BIODEV2030 créera les conditions d'un dialogue national impliquant les parties prenantes autour de secteurs économiques stratégiques pour le développement et pertinents en termes de dépendance ou d'impacts exercés sur la biodiversité dans chaque pays. Ce dialogue vise à catalyser l'émergence d'engagements volontaires nationaux et sectoriels concrets permettant de réduire les pressions sur la biodiversité au cours de la prochaine décennie. Les contributions volontaires de ces acteurs constitueront un grand pas vers la construction d'objectifs communs ambitieux visant à stopper le déclin de la biodiversité d'ici 2030 et à la restaurer d'ici 2050. En ce sens, la stratégie du projet consiste à :

¹ L'UICN coordonne également le Mozambique et les Fidji.

- S'attaquer aux causes du déclin de la biodiversité en encourageant i) toutes les parties prenantes à s'engager pour sa préservation, sur une base volontaire et ii) la formulation d'objectifs scientifiquement fondés ;
- Obtenir, par pays, l'engagement d'au moins deux secteurs clés pour l'économie, et de réduire leurs pressions sur la biodiversité au cours des dix prochaines années, en s'appuyant sur un diagnostic scientifique ;
- Inciter, dès à présent, l'ensemble des parties prenantes à prendre des engagements sectoriels volontaires pour enrayer la diminution de la biodiversité d'ici à 2030 et démontrer l'efficacité de cette approche.

Trois composantes essentielles traduisent la démarche du projet BIODÉV2030 :

Composante 1 – DIAGNOSTIC

Il s'agit au sein de cette composante de faire :

- Une évaluation scientifique des menaces sur la biodiversité au niveau national à partir de l'outil STAR, de la littérature et des connaissances des experts ;
- Une identification des enjeux prioritaires de conservation et gestion durable aux niveaux sectoriel et national ;
- Une identification des actions à potentiel significatif de réduction d'impact pour au moins deux secteurs clés.

Composante 2 - DIALOGUE MULTI-ACTEURS DANS AU MOINS DEUX DES SECTEURS PRÉ IDENTIFIÉS

L'objectif est d'établir une communauté de dialogue et de pratiques en faveur de la biodiversité au niveau de chaque pays pour renforcer efficacement l'interface science/prise de décision dans la perspective d'un agenda national cohérent et intersectoriel pour relever le défi à l'horizon 2030 et au-delà. A ce titre, les activités suivantes seront mises en œuvre :

- Identifier des principales parties prenantes étatiques et non étatiques afin d'établir un dialogue multipartite par le biais d'ateliers et de discussions bilatérales ;
- Faciliter le dialogue multipartite inclusif pour faire émerger des engagements volontaires en faveur de la biodiversité ;
- Accompagner l'intégration des engagements sectoriels dans les stratégies et les plans d'action nationaux (SPANB) ;
- Encourager l'intégration des engagements sectoriels dans les engagements supranationaux de l'agenda post-2020.

Composante 3 - DIFFUSION ET PROMOTION

- Créer une communauté de pratiques et assurer le partage entre pays pilotes et de manière inclusive au niveau régional ;
- Organiser des ateliers suscitant l'implication mondiale lors du Congrès Mondial de la Conservation de l'UICN (Marseille, 2021) et de la COP15 de la Convention sur la Diversité Biologique (2021) ;

- Etendre la mobilisation au-delà des 16 pays pilotes.

II- Définition du Groupe de Travail Multi-acteur (GTMA) pour l'intégration de la Biodiversité dans les secteurs de développement du Bénin

Le Groupe de Travail Multi-Acteur (GTMA) est un groupe d'acteurs émanant de plusieurs secteurs stratégiques du pays, qui se veut un cadre de réflexions, de plaidoyer, d'intégration de la préservation de la biodiversité au Bénin. C'est une plateforme apolitique (non enregistrée) pour engager le dialogue, le partage d'informations et la collaboration visant à stopper la dégradation et les menaces qui pèsent sur la diversité biologique au Bénin.

III- Objectif du Groupe de Travail Multi-acteur

Le Groupe de Travail Multi-Acteur (**GTMA**) a pour objectif de faciliter les différentes étapes de mise en œuvre collaborative du projet BIODDEV2030 ainsi que de susciter des prises d'engagements volontaires, partagés et mis en œuvre de façon conjointe par les parties prenantes en vue de stopper le déclin de la biodiversité d'ici 2030 et de restaurer la biodiversité d'ici 2050.

IV- Responsabilités du Groupe de Travail

Le groupe de travail restera sous la responsabilité du point focal de la Convention sur la Diversité Biologique du Bénin assuré par la Direction Générale des Eaux Forêts et Chasse (DGEFC). Il fonctionnera sur la base d'un plan de travail et les membres auront la charge:

- D'appuyer la cohérence nationale entre les actions et recommandations issues des différentes phases du projet avant leur implémentation ;
- D'apporter des appuis-conseils aux différentes phases du projet aux fins des améliorations et d'opérer des choix optimaux ;
- De faciliter le portage politique et la diffusion des différents engagements volontaires retenus dans au moins deux secteurs économiques;
- De recevoir les comptes-rendus des réunions du comité de pilotage, et des différentes activités du projet ;
- D'être informés de l'objectif, des plans et des principaux résultats du projet;
- D'être informés sur les outils et approches développés ;
- D'être informés des résultats des participations aux différents événements dans le cadre de la Convention sur la Diversité Biologique.

V- Composition du Groupe de Travail Multi-Acteur (GTMA)

Le Groupe de Travail Multi-Acteur sera composé de :

4.1 Les Ministères, direction et agences

- **Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (MCVDD) et le Point Focal CBD**
Ce ministère restera le chef de file des ministères et assurera la coordination du Groupe de travail sous l'égide du point focal de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB). Dès que d'autres ministères seront identifiés suivant les secteurs clés, le Point Focal assurera la connexion entre les différents ministères sectoriels identifiables dans la suite du processus.
- **Ministère d'Etat chargé du Développement et de la Coordination de l'Action Gouvernementale (MDCAG)** qui conduit actuellement un processus national sur la Responsabilité Sociétale et Environnementale au Bénin
- **Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche** : le MAEP est visé au vu de l'importance et de l'intégration du secteur dans les enjeux de développement économique et de prise en compte de la biodiversité au Bénin
- **Ministère de l'Eau et des Mines** : Le secteur des mines pourrait paraître être retenu compte tenu des menaces qu'il fait peser sur l'habitat des espèces (à confirmer par l'évaluation des menaces en cours)
- **Ministère de l'Energie**
- **Ministre des Infrastructures et des Transports**
- **Centre National de Gestion des Réserves de Faune** : Office à caractère social, culturel et scientifique, qui a pour mission la conservation et la gestion rationnelle des réserves de faunes et des aires protégées.
- **Agence Béninoise pour l'Environnement** : Etablissement public à caractère scientifique, sous la tutelle du MCVDD, qui gère la convention sur les zones humides (convention de RAMSAR).
- **La préfecture maritime** : Elle représente l'Autorité de l'Etat en mer.

4.2 Le secteur privé : Conseil National du Patronat (CNP)/la Chambre de Commerce et de l'Industrie du Bénin (CCIB/RéCAB) et autres faitières

Le Conseil National du Patronat du Bénin et la Chambre du Commerce et de l'Industrie du Bénin (à travers son Réseau des Chambres d'Agricultures du Bénin (RéCAB), seront les portes d'entrée pour partager les informations relatives au projet avec les acteurs du secteur privé. A ce groupe d'acteurs, s'ajoutera l'Association Interprofessionnelle du Coton et la Fédération des Organisations Patronales de l'Hôtellerie et du Tourisme (FOPAHT).

Ces structures faciliteront également la mobilisation des acteurs privés dans les secteurs économiques retenus.

4.3 Les ONG membres de l'UICN et les plateformes de la société civile par thématique

Les ONGs membres de l'UICN seront également mises à contribution pour le partage d'informations et la participation aux activités du projet BIODEV2030. Ces derniers seront également membres du comité national de pilotage (voir point VI ci-après) et joueront le rôle d'appui-conseils tout au long des différentes phases. Les plateformes d'OSC thématiques telles que la Plateforme des Acteurs de la Société Civile au Bénin (PASCiB), le ProEnvironnement seront également visées. Elles seront choisies suivant les thématiques de leur intervention et spécialisation. African Park est également ciblé dans ce groupe d'acteurs.

ECO-BENIN restera le chef de file de ces acteurs de la société civile en tant que structure assurant également le soutien administratif et technique du projet BIODEV2030 au Bénin.

4.4 L'Université et les institutions de recherches

Trois structures sont ciblées ici :

- Le Laboratoire d'Ecologie Appliquée ;
- Le Laboratoire des Sciences Forestières ;
- L'Unité de Recherche Forestière ;
- L'Institut National des recherches Agricoles du Bénin ;
- L'Institut de Recherches Halieutiques et Océanologiques du Bénin pour la prise en compte de la biodiversité marine
- L'Institut National de l'Eau.

4.5 Les collectivités locales

- L'Association Nationale des Communes du Bénin (ANCB).

Le GTMA sera élargi aux personnes ressources thématiques précédemment identifiées suivant les thématiques à aborder.

Récapitulatif des membres du Groupe de Travail Multi-Acteurs

Ministères et Directions
Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (MCVDD)
Ministère chargé du Développement et de la Coordination de l'Action Gouvernementale (MDCAG)
Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP)
Ministère de l'Eau et des Mines (MEM)
Ministère de l'Energie (ME)
Ministère de l'Infrastructure et des Transports (MIT)
Direction Générale Des Eaux Forêts et Chasses (DGEFC)
Point Focal de la Convention sur la Diversité Biologique (PF/CDB)
Centre National de Gestion des Réserves de Faune (CENAGREF)

Agence Béninoise pour l'Environnement (ABE)
Préfecture Maritime (PM)

Les universités et Instituts de recherche
Laboratoire d'Ecologie Appliquée (LEA)
Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (INRAB)
Institut de Recherches Halieutiques et Océanologiques du Bénin (IRHOB)
Institut National de l'Eau (INE)
Laboratoire des Sciences Forestières
Unité de Recherche Forestière

Les acteurs du secteur privé
Conseil National du Patronat (CNP)
Chambre de Commerce et de l'Industrie du Bénin (CCIB)
Réseau des Chambres d'Agricultures du Bénin (RéCAB)
Fédération des Organisations Patronales de l'Hôtellerie et du Tourisme (FOPAHT)
Association Interprofessionnelle du Coton (AIC)

Les ONGs et plateformes
Eco Benin ONG
Credi ONG
Nature Tropicale
Bees ONG
Action Plus
IDID ONG
GRABE ONG
AVIGREF
African Parc
ODDB
Pro-Environnement
Plateforme des Acteurs de la Société Civile au Bénin

Les collectivités locales
Association Nationale des Communes du Benin (ANCB)

Partenaires techniques et financiers
Ambassade de France
Ambassade des Pays- Bas
Agence Française de Développement (AFD)
Expertise France
GIZ
Banque Mondiale (BM)
Programmes des Nations Unies pour le Développement (PNUD)

Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE)
Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO)
Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD)
Louvain Coopération (LC)
Banque Africaine de Développement (BAD)
Groupe des Nations Unies pour le Développement Durable
Fonds National pour l'Environnement et le Climat (FNEC)
Fondation des Savanes Ouest Africaines (FSOA)

Personnes ressources
Pf Brice SINSIN, Professeur d'écologie appliquée à la faculté des sciences agronomiques de l'Université d'Abomey-Calavi, Directeur du Laboratoire d'écologie appliquée
Dr Toussaint LOUGBEGNON : Maître de Conférences des Universités au CAMES (ornithologie/zoogéographie) PhD en Biologie des organismes, écologie et évolution
Dr Ernest AMOUSSOU
NSIA Sévérin, Ancien Directeur général des Eaux Forêts et Chasse

VI- Le comité National de Pilotage du projet BIODEV2030 au Bénin

En dehors du GTMA, un Comité National de Pilotage constitué d'une dizaine de membres du groupe de travail directement liés à la mise en œuvre du projet, se réunira tous les six (06) mois à partir de la date de lancement du projet au Bénin.

Les représentants des institutions ci-après sont visés :

1. Le Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (MCVDD)
2. La Direction Générale Des Eaux Forêts et Chasses (DGEFC)
3. Le Point Focal de la Convention sur la Diversité Biologique (PF/CDB)
4. Le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP)
5. Le Ministère chargé du Développement et de la Coordination de l'Action Gouvernementale (MDCAG)
6. Le Conseil National du Patronat (CNP)
7. L'Organisation non Gouvernementale Eco Benin ONG
8. L'Agence Française pour le Développement
9. L'Ambassade de France
10. La représentation d'Expertise France au Bénin.

VII- Fonctionnement du GTMA et du comité national de Pilotage

Les réunions du Groupe de Travail Multi-Acteur et du Comité de National de pilotage seront facilitées par l'assistant technique du projet BIODÉV2030 et par le Point focal de la CDB.

Les séances du GTMA auront lieu de façon trimestrielle et ce, sur la base d'une invitation, d'un ordre du jour et des documents partagés au moins deux semaines avant la tenue de la réunion.

Il s'agira pour la facilité de :

- Préparer les documents techniques en amont des réunions ;
- Assurer le secrétariat des réunions (prise de note, compte-rendu et rapportage) ;
- Assurer l'organisation logistique des réunions.

Les réunions du comité de pilotage auront lieu sous la direction d'un présidium désigné et composé :

- D'un président (un membre des ministères sectoriels impliqués)
- De deux rapporteurs (à désigner de façon rotative)

Les participants aux réunions du groupe de travail multi-acteurs et du Comité de Pilotage seront pris en charge par le projet BIODÉV2030 (déplacement, restauration, hébergement).

Informations et contacts :

Eco-Benin ONG:

- Assistant technique BIODÉV2030 : isdeen.akambi@ecobenin.bj, tel : 66095752
- Coordonnateur National : gautier.amoussou@ecobenin.bj, tel : 97273157

Direction Générale Des Eaux Forêts et Chasses (DGEFC)

- Point focal de la CDB: matilorou@yahoo.fr, tel: 97842182